

DEPARTEMENT DE LA DROME

COMMUNE D'ALLAN

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 30 mars 2021

Nombre de membres afférents : 19
En exercice : 19 Qui ont pris part à la délibération :
Date de la Convocation : 25/03/2021
Date d'affichage : 25/03/2021

L'an deux mil vingt et un et le 30 mars 2021 à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de : Monsieur Yves COURBIS, Maire.

Présents : Jean- Michel GAMORE- Mylène DELORME - Christophe GRANGER- GAUTHIER Laurent- Véronique AUGIZEAU- Alexandra CHABANIS- Laure DUCHAMP- David MAGNET- Joël MALIGNIER- Marylin MOUTET- Daniel PEYROL- Céline POIRRIER- Aurèlie SYLVESTRE- Patrice TETARD- Nathalie MARECHAL

Excusés : Mathilde SAVARY (pouvoir donné à Jean- Michel GAMORE)- Jean- Luc MONTAGNER (pouvoir donné à Joël MALIGNIER)- Jean GRANGER

Daniel PEYROL a été nommé secrétaire de séance.

Délibération n°2021- 024: Affectation des résultats 2020 sur le budget du vieil Allan

Après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2020 dont les résultats, conforme au compte de gestion, se présentent comme suit :

Section de Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2020	- 36
Résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2020	77 381.87

Section d'Investissement

Solde d'exécution (avec les résultats antérieurs)	88 066.78
---	-----------

Restes à réaliser : Dépenses :	Restes à réaliser : Recettes :	soldes des restes à réaliser :
309 668, 46	188 451	-121 217, 46
Besoin de financement à la section d'investissement	33 150.68	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **A L'UNANIMITE** :

DECIDE d'affecter au budget pour 2021, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 de la façon suivante :

1°) – couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 «excédents de fonctionnement capitalisés »	33 150.68
2°) Sur la ligne budgétaire 002 « Excédent de fonctionnement reporté »	44 231.19
3°) Sur la ligne budgétaire 001 «Excédent d'investissement reporté »	88 066.78

POUR : 18
CONTRE :0
ABSTENTION :0

Yves COURBIS

Maire